

RAPPORT ANNUEL 2021-2022

Barreau
d'Abitibi-
Témiscamingue



RAPPORT ANNUEL 2021-2022

RAPPORT ANNUEL 2021-2022

Table des matières

RAPPORT DE LA BÂTONNIÈRE	3
RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE	5
RAPPORT DU COMITÉ DE PRATIQUE PRIVÉE.....	6
RAPPORT DE L'EXERCICE ILLÉGAL	7
RAPPORT DE LA FORMATION CONTINUE.....	8
RAPPORT DU COMITÉ DE LA RENTRÉE JUDICIAIRE 2021.....	11
RAPPORT DU COMITÉ COMMUNICATIONS/JOURNAL.....	12
RAPPORT DU COMITÉ INFORMATIQUE/SITE WEB	13
RAPPORT DU COMITÉ SUR LA JUSTICE DANS LE NORD	14
RAPPORT DU COMITÉ JEUNE BARREAU.....	16
COMITÉ MÉRITE DU BARREAU ET PRIX RECONNAISSANCE.....	23
MOTS DU CONSEIL DE SECTION.....	25
SÉANCES DU CONSEIL DE SECTION 2021-2022	26
CONSEIL DE SECTION 2021-2022	27

RAPPORT DE LA BÂTONNIÈRE

(Me Sandra Éthier)

Une année bien remplie

Que dire de cette dernière année ? Je répondrais à cette question en disant que ce fut une année riche et occupée pour votre Conseil de section.

D'abord, il m'apparaît important de souligner, en tout premier lieu, la mise en place du nouveau site web du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue. Beaucoup d'efforts, de temps et d'énergie ont été investis par les membres du Conseil de section, et ce, plus particulièrement par Me Marc-Olivier Langlois.

Ce nouvel outil se veut un outil autant pour les justiciables que pour les avocats. Il vous permettra d'avoir accès à plus d'informations provenant de votre Conseil de section ou, encore, à des informations utiles pour votre pratique.

Votre Conseil de section est fier d'avoir pu vous offrir une rentrée judiciaire présentielle, ce qui ne fut pas le cas des autres sections au Québec. Encore une fois, c'est grâce à l'implication des membres que vous avez élus lors de la dernière assemblée générale annuelle, qui ont organisé cet événement qui a eu un franc succès.

Au courant de la dernière année, nous avons toutefois noté une diminution assez importante de l'engouement pour les formations offertes aux membres des sections en présentiel, outre celles dispensées lors de l'ouverture des tribunaux. Votre Conseil de section devra donc, dans un futur rapproché, se pencher sur la question et voir si ces formations sont toujours d'intérêt général.

Sans contredit, la dernière année en fut une exceptionnelle en matière d'assermentation. Nous sommes contents de voir que la relève est au rendez-vous. J'invite le Jeune Barreau à continuer à faire la promotion de notre belle région comme endroit pour pratiquer le droit.

Cette dernière année fut l'occasion de mettre en application nos nouveaux règlements généraux que nous avons modifiés lors de la dernière assemblée générale annuelle et, par conséquent, les différents comités ont donc été dictés par ces nouvelles règles.

Je me dois évidemment de souligner le travail qui fut fait relativement à l'ensemble des problématiques soulevées dans les communautés autochtones au Nord ainsi qu'au Sud en matière de protection de la jeunesse et en matière criminelle. Je remercie, à cet égard, Me Nathalie Samson et Me Cassandra Neptune qui ont siégé sur différents comités, permettant à votre Conseil de section d'être au courant des idées, des recommandations et des problématiques soulevées dans ces différents comités.

RAPPORT ANNUEL 2021-2022

Sachez que votre conseil se tient fort au courant de ces informations et tente, du mieux qu'il peut, d'aider la situation malgré les grandes problématiques restantes à être solutionnées.

La dernière année fut difficile, j'en conviens, encore une fois à cause du Covid, quant à la réception des différentes directives changeantes. J'ose espérer que le futur sera beaucoup plus intéressant pour notre pratique. Nous devons toutefois considérer qu'il s'agit d'une période transitoire vers laquelle nous avons été propulsés à la vitesse éclair, mais qui, somme toute, aura très certainement changé certaines habitudes pour le mieux.

Évidemment, la technologie est maintenant bien installée dans nos Palais de justice pour y demeurer. Il ne reste qu'à nous de nous y adapter, évidemment en tentant de collaborer du mieux que nous le pouvons avec les différentes Cours de justice et par l'entremise de nos différents comités de liaison.

Que dire maintenant de la possibilité d'une nouvelle association en remplacement de l'Association des avocats de province ? Votre Conseil de section a été interpellé à plusieurs reprises au courant de la dernière année, afin de se positionner relativement à la création d'une association des barreaux de région. Je crois sans trop me tromper qu'il y a place pour l'existence de deux (2) associations distinctes, c'est-à-dire une association des barreaux de région qui veillera à défendre les intérêts régionaux des différents conseils de section au sein du Barreau du Québec et l'Association professionnelle des avocats et avocates du Québec qui, elle, veillera très certainement à vos intérêts sociaux économiques.

Je termine mon mandat avec un grand degré de satisfaction. Je dois vous dire que, quoique le travail était d'une ampleur importante, je vous remercie de la confiance que vous m'avez témoignée et de cette opportunité donnée de tenter de faire avancer les choses dans notre belle région.

Évidemment, je souhaite toute la meilleure des chances à ma remplaçante ou mon remplaçant ainsi qu'au Conseil de section qui suivra. Sachez que vous aurez toute ma collaboration si besoin il y a.

Me Sandra Ethier

Bâtonnière de l'Abitibi-Témiscamingue

RAPPORT ANNUEL 2021-2022

RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE
(Me Véronic Picard)

RAPPORT ANNUEL 2021-2022

RAPPORT DU COMITÉ DE PRATIQUE PRIVÉE

(Me Alexandra Bourgeois)

Chères consoeurs,
Chers confrères,

J'ai été nommée afin de remplacer Me Bédard à la fin du mois d'avril 2021 sur la Comité de pratique privée.

Ce comité se concentre actuellement sur les modifications à apporter à la structure et aux tarifs de l'Aide juridique. Nous avons reçu à la fin du mois d'août un rapport intérimaire du Groupe de travail indépendant sur la réforme de la structure tarifaire et de l'aide juridique. Une première rencontre a été tenue le 7 septembre où l'ensemble des membres du Comité ont commenté ce rapport intérimaire afin de préparer une série de recommandations au Groupe de travail. Une deuxième rencontre du Comité de pratique privée a eu lieu le 17 novembre 2021. L'objectif de cette rencontre était de préparer un projet de structure représentatif et sensible à la poursuite des négociations du tarif à être présenté au Groupe de travail indépendant. Une résolution a été adoptée en ce sens et présentée au Comité négociateur le 26 novembre dernier.

Depuis le Comité a établi une liste de sujets prioritaires sur lesquels il devait se pencher pour le reste de l'année. Ces points sont : - la modernisation de la justice - le développement d'un guide d'une meilleure pratique pour être plus verts dans la profession - proposer des modifications au processus des règlements en lien avec le processus de plainte contre les avocats - la conciliation des comptes et l'inspection professionnelle. Finalement, le Comité aimerait créer un document consultatif du type « Série de questions qu'un avocat peut se poser une fois sa demande timbrée jusqu'au prononcé du jugement pour l'ensemble des palais de justice du Québec ».

L'ensemble de ces travaux sont encore en cours et nous espérons pouvoir présenter dans la prochaine année d'exercice des avancements importants.

Le 19 avril 2022

(S) _____

Me Alexandra Bourgeois

RAPPORT ANNUEL 2021-2022

RAPPORT DE L'EXERCICE ILLÉGAL

(Me Derrek Giroux-Lacasse)

Chères consœurs,
Chers confrères,

1. Nombre de cas

Plusieurs cas ont été soumis au Barreau cette année. Depuis le début des auditions virtuelles et des appels du rôle par téléphone ou TEAMS, nous constatons un plus grand nombre de personnes qui posent des actes réservés à notre profession.

2. Poursuites par le Barreau du Québec


Aucune poursuite n'a été intentée par le Barreau du Québec à la connaissance du soussigné. Cependant, le Barreau est intervenu auprès des personnes concernées.

3. Réunion du Comité provincial sur la pratique illégale de la profession d'avocat

Il n'y a pas eu cette année de réunion (en personne ou téléphonique) du Comité provincial sur la pratique illégale de la profession d'avocat.

4. Comité régional

Nous obtenons l'aide de collègues afin de faire la vérification de l'exercice illégal lors des cours de pratique. Nous invitons tous les membres du Barreau à être vigilants lors de leur présence au tribunal.



DERREK GIROUX-LACASSE, AVOCAT

RAPPORT ANNUEL 2021-2022

RAPPORT DE LA FORMATION CONTINUE

(Me Andréanne Laberge)

Chères consœurs,

Chers confrères,

Deuxième année de pandémie, qui l'eut cru. Deux ans maintenant que nos décisions relativement à la formation continue sont prises à la dernière minute, dans l'attente des plus récentes mesures sanitaires. Deux ans d'adaptation, de réorganisation tardive et, sachez-le, bien malgré nous. Votre congrès 2022 en est d'ailleurs un bon exemple, puisque vos organisateurs ont dû revoir toute la formule à très brève échéance.

Nous constatons aussi qu'il est désormais absolument impossible de trouver des dates où tous nos avocats sont disponibles, le district judiciaire étant immense. Nous avons entendu vos commentaires à cet effet et c'est entre autres ce qui nourrit notre réflexion pour le futur. Étant donné que la participation aux événements s'effrite et que la relève se fait plutôt discrète, nos intentions sont à l'effet de revoir notre offre de formation et de nous concentrer uniquement sur un congrès annuel ainsi que l'ouverture des tribunaux. Les occasions d'échanger avec nos compères sont nécessaires, mais nous croyons que réduire l'offre augmentera le niveau de participation. D'autant que nous sommes maintenant en compétition avec une offre de formation grandissante sur le Web. Nous vous invitons donc dès à présent à réserver les dates des prochains congrès dans vos calendriers.

Sachez que toutes les formations offertes en 2021 ont fait l'objet d'une reconnaissance par le Barreau du Québec, moyennant les frais applicables évidemment. Cette année, douze (12) heures de formations ont été offertes dont huit (8) furent dispenser en présentiel.

Merci à tous ceux qui ont participé de près ou de loin à la tenue des événements. Je pense notamment à la rentrée judiciaire qui fût un grand succès, la seule s'étant tenue en présentiel dans la province et une belle occasion de se revoir après une année et demie d'isolement.

Je nous souhaite à tous un retour à la normale pour 2022.

LE BARREAU DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE



ANDRÉANNE LABERGE

Responsable régionale, formation continue

ANNEXE

LISTE DES FORMATIONS

22 avril 2021

«Assemblée générale annuelle - virtuelle »

«Le défi de l'avocat face aux personnalités difficiles»

Me Guylaine LeBrun et Me Judith Guérin du Fonds d'assurance responsabilité professionnelle du Barreau du Québec

Durée : 3 heures

38 Participants

Offert par le Barreau d'Abitibi-Témiscamingue en collaboration avec le fond d'assurance responsabilité professionnelle du Barreau du Québec

5 mai 2021

Dîner conférence - virtuelle

«Le protocole de l'instance»

Jean-Pierre Gervais, JCQ

Durée : 1 heure

13 Participants

Offert par le Barreau d'Abitibi-Témiscamingue

9 septembre 2021

Rentrée Judiciaire du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue

« L'après-pandémie, les bonnes pratiques à adopter »

Les Honorables Thierry Potvin, Jacques Ladouceur, Peggy Warolin et Jean-Pierre Gervais J.C.Q.

Durée : 1 heure

59 Participants (avocats) et 7 juges en sus des formateurs

Offert par le Barreau d'Abitibi-Témiscamingue

« Les personnes non représentées par avocat : le devoir d'assistance du juge et ses limites »

L'Honorable Isabelle Breton J.C.S.

Durée : 1 heure

59 Participants (avocats) et 7 juges en sus des formateurs

Offert par le Barreau d'Abitibi-Témiscamingue

8 décembre 2021

« Présentation du Service d'évaluation des personnes accusées en matière de violence conjugale au stade de la mise en liberté provisoire en Abitibi-Témiscamingue. »

Annie Côté, chef d'équipe à la DSPC ATNQ et responsable de la formation et supervision des agentes de probation de l'Abitibi-Témiscamingue

Durée : 1 heure 30 minutes

13 Participants

Offert par le Barreau d'Abitibi-Témiscamingue

« Projet Rabaska : Comment améliorer la collaboration entre différents services en matière de violence conjugale lors d'une situation à risque d'homicide intrafamilial, sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue »

Anne-Renée Jacob, Directrice chez Rabaska

Durée : 1 heure 30 minutes

13 Participants

Offert par le Barreau d'Abitibi-Témiscamingue

« Les nouveautés du CAIJ en droit civil et criminel »

Marie-Hélène Morneau, spécialiste en recherche

Durée : 3 heures

8 Participants

Offert par le Barreau d'Abitibi-Témiscamingue

RAPPORT ANNUEL 2021-2022

RAPPORT DU COMITÉ DE LA RENTRÉE JUDICIAIRE 2021

(Me Andreeanne Laberge)

Chères consœurs,
Chers confrères

Le 9 septembre 2021, pour une première fois dans l'histoire du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue, la rentrée judiciaire s'est déroulée à l'extérieur des palais de justice. En effet, les palais ne pouvant accueillir qu'un faible nombre d'individus en raison des mesures sanitaires en vigueur, nous avons dû repenser toute la formule. La plus grande salle de l'hôtel Le Noranda a donc été réservée et plusieurs rencontres ont été nécessaires afin de s'assurer du respect des mesures et d'une distanciation appropriée des participants.

Lors de cette journée, les Honorables Thierry Potvin, Jacques Ladouceur, Peggy Warolin et Jean-Pierre Gervais ont offert une première heure de formation portant sur le thème de l'après-pandémie et des bonnes pratiques à adopter. L'Honorable Juge Isabelle Breton nous a ensuite offert une seconde heure de formation portant sur les personnes non représentées par avocat et le devoir d'assistance des juges. Par la suite, les participants qui le désiraient pouvaient s'inscrire au Club de Golf Dallaire. La partie de golf a été suivie d'un cocktail.

Au total, nous avons reçu 59 participants (avocats) ainsi que 7 membres de la magistrature, en sus des formateurs. Il s'agissait de la première rencontre en présentiel depuis décembre 2020 et tous les gens présents étaient manifestement heureux de se revoir. Un hommage a par ailleurs été rendu à notre défunte collègue, Me Claude Cossette.

L'ouverture des tribunaux, bien que devenue plutôt symbolique, doit tout de même demeurer un rendez-vous d'échange annuel entre les différents intervenants du système de justice. La formule pourrait cependant être appelée à changer pour devenir un peu moins protocolaire et davantage axée sur les échanges et interactions. Cette année, la formule protocolaire fut conservée, or la magistrature a toutefois ouvert une porte afin d'envisager la possibilité de tenir dans le futur, des événements moins formels, mais invitant aux échanges et la discussion. La mise en place d'une nouvelle formule sera certainement évaluée par notre prochain représentant(e) au Barreau.

Me Andreeanne Laberge, avocate

RAPPORT ANNUEL 2021-2022

RAPPORT DU COMITÉ COMMUNICATIONS/JOURNAL
(Me Henri Kélada)

RAPPORT ANNUEL 2021-2022

RAPPORT DU COMITÉ INFORMATIQUE/SITE WEB

(Me Marc-Olivier Langlois et Pierre-Olivier Savard)

Chères consoeurs,
Chers confrères,

Ce Comité est présidé par Me Pierre-Olivier Savard et est supporté par Me Marc-Olivier Langlois.

L'année 2021-2022 a été chargée pour le Comité informatique – Site Web. En effet, suite à l'AGA d'avril 2021, la décision a été prise de procéder à la constitution du nouveau site Web du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue. Cette tâche a été accomplie par Me Marc-Olivier Langlois et par l'entreprise CC Consultants. La concrétisation de ce projet a finalement eu lieu avec la mise en ligne du tout nouveau site du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue : www.barreau-at.ca au courant du mois de février 2022.

Le site Web du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue est un site Web moderne, dont on peut y retrouver de nombreuses informations utiles. La plus importante caractéristique de ce site Web est son caractère évolutif qui lui permettra de rester moderne pour de nombreuses années.

Par ailleurs, la mise à jour du présent site Web demande la collaboration de nombreux intervenants judiciaires, dont Me Marc-Olivier Langlois, Me Pierre-Olivier Savard, Me Sandra Éthier, Me Véronic Picard et la participation des juges et des greffes de la région.

Afin de conserver la modernité du site actuel, nous invitons les divers intervenants judiciaires à nous informer d'actualités de la région, mais aussi en nous faisant parvenir des photos pouvant mettre en valeur l'Abitibi-Témiscamingue et le Grand Nord.

Le 19 avril 2022

(S) _____

Me Marc-Olivier Langlois

(S) _____

Me Pierre-Olivier Savard

RAPPORT ANNUEL 2021-2022

RAPPORT DU COMITÉ SUR LA JUSTICE DANS LE NORD

(Me Cassandra Neptune)

Pour l'année 2021 plusieurs rencontres ont eu lieu :

Réunions faites :

17 février 2021

28 juin 2021

11 octobre 2021

Membres du comité :

Cassandra Neptune

Sarah Plamondon

Clara Lafrance-Egervari

Geneviève Apollon

Geneviève Lamontagne

Dans le cadre de nos réunions plusieurs sujets ont été abordés :

Offre de service – Signification dans le Nord

Depuis maintenant 2 ans que nous travaillons pour faciliter le processus de signification dans le Nord. En collaboration avec le cabinet d'huissiers Kevin Plante de Val-d'Or, une offre de service a officiellement été envoyée à tous les avocats de la région. Pour l'année 2021, les services sont offerts à Puvirnituq (seule communauté desservie pour le moment). D'autres développements pour l'année 2022 sont en cours pour élargir les services dans d'autres communautés du Nunavik.

Protection de la jeunesse et criminel au Nunavik

Les voyages dans le Nord ont repris graduellement en mai 2021. Avec plusieurs embauches de parajudiciaires, Makivik a mis en place ce service pour les justiciables et les avocats de la défense et ce, tant en matière criminelle qu'en protection de la jeunesse. Ayant été pris par la 3^e vague, les voyages ont dû être arrêtés en novembre 2021. Pour le moment, toujours en attente des développements de la santé publique du Nunavik pour un retour éventuel. Les auditions procèdent par visio, mais une problématique majeure demeure et c'est celle des infrastructures technologiques.

Plan de travail du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue

La pandémie a été un obstacle de taille sur l'impact de la communication entre les clients et son avocat. En collaboration avec Me Nathalie Samson première conseillère, un plan de travail a été mis sur place pour améliorer l'accès à la justice sur l'ensemble des Territoires du Nunavik et Eeyou Istchee. En abordant les enjeux essentiels, tel que la communication par visioconférence, l'installation inappropriées de la cour itinérante et l'insuffisance de ressources judiciaires.

RAPPORT ANNUEL 2021-2022

En prévision de l'AGA, le comité a convenu de faire les recommandations suivantes au conseil de section:

- Maintenir le comité en place;
- Mettre en place des pistes de solution en application le Plan d'action du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue;
- Améliorer la communication avocats/clients pour permettre un accès à la justice de qualité.

Je profite de l'occasion pour souhaiter la bienvenue à Me Olivier Lacoursière, avocat civiliste chez Cain Lamarre couvrant entre autres des dossiers en santé mentale pour le Nord. De plus, je tiens à remercier Me Clara Lafrance Egervari pour implication depuis 2018 au sein du comité de justice dans le Nord et qui nous a quitté en octobre 2021 pour d'autres fonctions.

Cassandra Neptune,
Responsable du Comité « Justice dans le Nord »

RAPPORT DU COMITÉ JEUNE BARREAU

(Me Corinne Brousseau)

RAPPORT DU COMITÉ JEUNE BARREAU DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE Exercice 2021-2022



INTRODUCTION ET HISTORIQUE DU COMITÉ

Depuis plusieurs années, un siège pour un avocat de 10 ans et moins inscrit au Tableau de l'Ordre (ci-après appelé « membre ») est réservé au sein du Conseil d'administration du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue. Il n'y avait cependant pas de comité ou d'association du jeune barreau à proprement parler. Suite à une demande de Me Joannie Jacob, une résolution a été adoptée le 14 décembre 2015 afin de créer ce Comité grâce à la **Résolution 20151214-12**. Depuis, le Comité est constitué de membres actifs et impliqués qui contribuent de façon notoire au développement et à l'épanouissement de celui-ci.

En 2015, les membres fondateurs du Comité ont débattu le choix de former un comité ou une association indépendante pour le Jeune Barreau de l'Abitibi-Témiscamingue. Considérant que l'institution d'une association entraînait plusieurs coûts de roulement (notaire, coûts d'inscription, frais de comptes bancaires, etc.) sans qu'aucune source de financement ne soit certaine et récurrente, ceux-ci ont considéré cette forme juridique trop risquée. Ainsi, il s'est avéré plus judicieux d'entamer les premières années du Jeune Barreau d'Abitibi-Témiscamingue sous la forme d'un comité dont pratiquement tout le budget pourrait être retourné aux membres sous forme d'activités. Les premières années serviront à bâtir la visibilité du Comité ainsi qu'à solliciter et accroître la participation de nos membres.

À ce jour, les membres du Comité comptent pour près de la moitié du nombre total des membres au sein du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue.

La mission du Comité s'oriente notamment selon les trois éléments suivants :

1. Promouvoir et défendre les intérêts de ses membres et, de ce fait, répondre aux besoins particuliers selon la réalité propre à l'Abitibi-Témiscamingue;

RAPPORT ANNUEL 2021-2022

2. Favoriser l'implication des membres dans leur communauté;
3. Promouvoir les relations fraternelles entre les différents membres et intervenants de la communauté juridique.

Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre comme celui que nous vivons présentement, encourager nos membres à poursuivre leur carrière en Abitibi-Témiscamingue en répondant à leurs besoins particuliers par le biais de formations adaptées à la réalité de notre région, en favorisant les relations fraternelles entre les différents membres, en créant un lien d'appartenance avec la communauté juridique et avec la communauté témiscabitiébienne s'avère être fondamental afin que nos membres poursuivent leur carrière dans notre belle région et que ceux-ci s'épanouissent tout au long de leur profession.

COMPOSITION

Pour l'exercice 2021-2022, le Comité était composé ainsi :

- Présidente : Me Corinne Brousseau
- Président sortant: Me Marc-Olivier Langlois
- Secrétaire : Me Marie-Ève Turgeon
- Trésorier : Me Olivier Blais
- Administratrice : Me Roxanne Bilodeau
- Administratrice : Me Geneviève Martel

Conformément à l'article 13 des lignes directrices du Comité, les membres sont élus lors de l'Assemblée annuelle générale du Barreau de l'Abitibi-Témiscamingue.

C'est avec beaucoup de fierté que les villes d'Amos, Val-d'Or et Rouyn-Noranda ont respectivement été représentées par au moins un membre au sein du Comité.

RAPPORT DES SOUS-COMITÉS

FORMATION

Ce sous-comité était présidé par Me Marie-Ève Turgeon. Malheureusement, l'année 2021-2022 a été marquée par la pandémie Covid-19 et les mesures sanitaires ne nous ont pas permis de dispenser de la formation à nos membres en « présentiel ». De plus, vu la faible participation aux formations dispensés par le Barreau d'Abitibi-Témiscamingue en virtuel, nous avons pris la décision de ne pas offrir de formation supplémentaire. Le présent sous-comité n'a donc offert aucune formation pour l'année 2021-2022. Par contre, le Jeune Barreau souhaite un

RAPPORT ANNUEL 2021-2022

retour en force de ce Comité au courant des prochaines années. D'ailleurs, le présent sous-comité souhaite offrir son aide au Comité de la formation continue du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue afin de les épauler pour l'organisation des formations dans l'année à venir. Par ailleurs, le Jeune Barreau souhaite encore souligner l'apport inestimable de Mes Andréanne Laberge et Derrek Giroux-Lacasse, membres du Jeune Barreau, qui sont responsables du Comité de la formation continue du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue. Ces deux jeunes membres ont su faire preuve d'imagination afin d'offrir des formations de qualité en visioconférence.

RELATIONS AVEC LES MEMBRES

Ce sous-comité était présidé par Me Olivier Blais.

Évidemment, l'actuelle pandémie a eu un impact majeur sur le sous-comité de la relation avec les membres. En effet, comme vous le savez déjà, cette année encore, il a été impossible de procéder à des rassemblements pendant certaines périodes.

Par contre, le présent sous-comité a tout de même été en mesure d'organiser quelques événements sous la forme de 5@7 lorsque les mesures sanitaires l'ont permis, puisqu'il est important que les nouveaux membres puissent apprendre à se connaître par le billet d'activités sociales. Toutefois, ces activités ont été organisées à d'autres moments que le calendrier préétabli habituel, soit le :

- 17 septembre 2021 à Val-d'Or
- 19 novembre 2021 à Rouyn-Noranda

Ainsi, dès qu'il le sera permis, le sous-comité de la relation avec les membres organisera à nouveau des événements selon son calendrier préétabli. Par ailleurs, le Comité souhaite rappeler à ses membres le calendrier d'activités suivant :

Mi-juin:	5 à 7 d'été
Fin octobre :	5 à 7 d'Halloween;
Mi-janvier :	5 à 7 du temps des Fêtes;
Mi-avril :	5 à 7 des nouveaux administrateurs du JBAT;

RELATIONS AVEC LA COMMUNAUTÉ

Ce sous-comité est présidé par Me Roxanne Bilodeau et l'objectif est de mettre en place des initiatives afin de redonner et d'être présent dans la communauté, telle que des présentations d'informations sur le système juridique, la participation à des activités bénévoles ponctuelles ou à des levées de fonds.

Encore une fois cette année, le Comité de relations avec le public a dû se redessiner. En effet, chaque année, le Jeune Barreau d'Abitibi-Témiscamingue assure une présence accrue à la grande guignolée des médias se tenant aux mois de novembre et décembre. Cette année, la grande guignolée des médias a pris la décision de ne pas effectuer de collecte dans les rues dans certaines villes de l'Abitibi-Témiscamingue. Par contre, il a été possible de faire la collecte à Val-d'Or. Voici les membres qui ont participé à la collecte:

Me Jon Rankin Kistabish, Me Andrew Smith-Grégoire, Me Cassandra Neptune, Me Isabelle Martineau, Me Agnès Sabourin-Zaccardelli, Me David Boudreau ainsi que Me Roxanne Bilodeau.

Nous tenons à souligner la participation de ces membres à la guignolée.

Dans notre Rapport annuel de l'année 2020-2021, il a été mentionné que le Jeune Barreau de l'Abitibi-Témiscamingue souhaitait s'impliquer davantage dans *Le Relais pour la vie* de la Société canadienne du cancer. Malheureusement, il a été impossible de s'impliquer dans cette cause cette année, mais les membres de ce comité sont déjà à vérifier les disponibilités afin que les membres puissent participer activement à l'édition 2022 qui se tiendra cet été dans les différentes villes de la région.

COMMUNICATION

Ce sous-comité est présidé par Me Corinne Brousseau. Ce comité s'occupe de gérer la page Facebook du Jeune Barreau ainsi que la boîte courriels.

Cette année, le Jeune Barreau a encore eu la chance d'accueillir plusieurs nouveaux membres. Ainsi, un représentant du Jeune Barreau a été présent à l'ensemble des assermentations tenues en région que ce soit en présentiel ou en visioconférence selon les règles applicables du moment.

Il est important de préciser que d'autres assermentations de jeunes avocats ont eu lieu dans la région cette année, mais comme ces personnes ont décidé de poursuivre leur carrière professionnelle en dehors de la région, il n'y avait pas de représentant du Jeune Barreau à leur assermentation. En effet, il s'agit d'une décision qui a été prise cette année, voulant qu'un représentant du Jeune Barreau

RAPPORT ANNUEL 2021-2022

ne soit présent à une assermentation dans la région que si le stagiaire en droit poursuit sa carrière dans notre district, devenant ainsi membre du Jeune Barreau.

Le Jeune Barreau aimerait féliciter et souligner l'arrivée nouvelle des jeunes avocats et avocates suivants dans la région :

Samuel Richard-Guertin – 5 juillet 2021

Anne-Frédérique Perron– 13 août 2021

Mélyssa Laflamme – 27 août 2021

Roxanne Bouchard – janvier 2022

FINANCEMENT

Ce sous-comité est présidé par Me Olivier Blais. Le Comité dispose toujours d'un budget annuel de fonctionnement de 1 500 \$ suivant la résolution 20160113-08 du Barreau de l'Abitibi-Témiscamingue.

Considérant que le Comité a été fondé à des fins non lucratives et vu les fonds détenus par le Comité (voir « Rapport du trésorier » du présent rapport pour plus de détails), il n'a pas été jugé pertinent de tenir d'activité particulière de financement cette année.

Lors de ses activités de financement, le Comité s'assure de respecter les politiques budgétaires du Barreau de l'Abitibi-Témiscamingue où il est possible de solliciter des commandites uniquement de fournisseurs de services juridiques.

RAPPORT DU TRÉSORIER

Pour l'année 2021, la subvention du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue a été de **1 500,00 \$**.

SOLDE 2020

Le solde de 2020 était de 6 347,44 \$ au **1^{er} janvier 2021**.

SOMMAIRE DE L'ANNÉE

Pour l'année 2021, incluant la subvention, le solde 2019, un 5 à 7, le Jeune Barreau a eu un revenu total de 1 500,00 \$ et des dépenses de 283,05 \$. Pour une balance de : 7564,39 \$ au 1er janvier 2022. Nous souhaitons à nouveau remercier les membres du Jeune Barreau qui ont répondu présent aux deux derniers événements organisés par le comité. Il est dans l'intention du comité d'intensifier ses activités au courant de la prochaine année et de favoriser la participation de tous à ceux-ci.

COMMENTAIRES ADDITIONNELS

À titre de présidente du Jeune Barreau d'Abitibi-Témiscamingue, Me Corinne Brousseau a participé au Conseil des Jeunes convoqué par la bâtonnière du Québec, Me Catherine Claveau, en février 2022. Cette rencontre a été tenue de manière virtuelle vu la pandémie. Cette rencontre annuelle a pour but de tenir les Jeunes Barreaux de la région informés sur différents points et également de recueillir leurs commentaires sur certains enjeux d'actualité.

En ce qui concerne l'Association des Jeunes Barreaux de Région (ci-après appelé « AJBR »), c'est Me Corinne Brousseau qui est représentante pour l'Abitibi-Témiscamingue. Au cours de l'année 2021-2022, il y a eu deux rencontres virtuelles avec l'AJRB, auxquelles Me Brousseau n'a malheureusement pu assister.

Nous réitérons qu'il est important pour l'Abitibi-Témiscamingue de communiquer ses réalités et ses intérêts particuliers à l'AJBR, puisque cet organisme représente les jeunes avocats à plusieurs tables. En effet, l'AJBR dispose d'un siège votant au sein des sections du Barreau du Québec et d'un siège au Comité exécutif de l'Association du Barreau canadien - division Québec. L'AJBR participe également à la Table de concertation des jeunes avocates et avocats du Québec en plus d'être invitée à participer au Conseil élargi de l'Association des avocats et avocates de province. C'est donc un forum à ne pas négliger.

Cette année, le conseil s'est penché sur la possibilité de devenir une association indépendante du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue. En effet, tel que mentionné au début de ce rapport, le Jeune Barreau de l'Abitibi-Témiscamingue a été fondé en 2015 en tant que sous-comité afin qu'il puisse bâtir sa visibilité et redonner aux membres pendant ses premières années. Le conseil de cette année est d'avis qu'il est temps pour le JBAT d'évaluer sérieusement la possibilité de devenir une association indépendante et a commencé à faire des démarches en ce sens.

PLANIFICATION 2022-2023

Vu l'année 2021-2022 marquée par la pandémie, il a été difficile de suivre les recommandations de la planification 2021-2022 évoquées dans le Rapport annuel de l'année 2020-2021. En effet, il a été très difficile de rejoindre les membres autrement qu'en virtuel, et les événements en présentiel (congrès, Tables de concertation, etc.) se faisaient rares. Comme les mesures sanitaires semblent s'atténuer de plus en plus et que les événements en présentiels reprennent, nous sommes optimistes pour l'année 2022-2023.

Évidemment, ce sera au nouveau conseil de planifier l'année à venir. Cependant, nous reprenons ces suggestions qui ont été soumis dans le rapport de l'année dernière, qui sont toujours d'actualité:

RAPPORT ANNUEL 2021-2022

- accroître le recrutement de membres dans les sous-comités afin d'être en mesure d'organiser davantage d'évènements;
- identifier et exploiter de nouveaux outils de communication afin d'accroître le partage d'informations et l'accessibilité du Comité par les membres;
- continuer à proposer différents articles promotionnels à l'effigie du Jeune Barreau;
- augmenter l'implication des membres dans des activités annuelles avec la communauté;
- s'assurer de la représentation des membres de la région lors d'évènements importants, tels le congrès de l'AJBR ou lors des Tables de concertation, en assurant une place pour un représentant du Jeune Barreau;


Nous ajoutons également ces suggestions:


- Prêter main forte au comité de formation continue du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue pour l'organisation des formations;
- Évaluer sérieusement la possibilité de devenir une association indépendante du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue.


Nous remercions du fond du cœur les membres qui s'impliquent, de près ou de loin, pour bâtir un Jeune Barreau solide, actif et dynamique. Il faut garder en tête qu'une implication de tous est nécessaire afin de maintenir toutes les implications du Jeune Barreau. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir afin que les prochaines années soient aussi prospères que les dernières.

(S) _____
Corinne Brousseau

(S)  _____
Marc-Olivier Langlois


(S) _____
Olivier Blais


(S) _____
Roxanne Bilodeau

(S)  _____
Marie-Ève Turgeon

(S)  _____
Geneviève Martel

RAPPORT ANNUEL 2021-2022

COMITÉ MÉRITE DU BARREAU ET PRIX RECONNAISSANCE

(Me Zoé Lévesque)

Chères consœurs,
Chers confrères,

Les membres du comité Mérite se sont rencontrés le 17 mars 2022 afin de délibérer sur les candidatures reçues.

Voici les membres présents lors de la rencontre du comité :

- Me Sandra Ethier, bâtonnière
- Me Corinne Brousseau
- Me Roxanne Bacon
- Me Claude Bédard
- Me Zoé Lévesque

Prix Mérite du Barreau d’Abitibi-Témiscamingue

Les membres du comité ont reçu deux (2) excellentes candidatures pour le prix Mérite. Après avoir analysé les candidatures, les membres du comité ont décidé de vérifier les critères d’attribution du Mérite :

- Sa réputation professionnelle;
- Son dévouement ou sa contribution au développement et à la promotion du Barreau d’Abitibi-Témiscamingue;
- Son implication dans la défense des intérêts de la justice et de l’avancement du droit;
- Son engagement social;
- Tous autres motifs jugés pertinents par le comité.

Bien que les candidatures soumises étaient toutes d’excellent candidat, les membres du comité se sont arrêtés sur une personne qui avait tous les critères d’attribution et dont les motifs au soutien de la candidature étaient impressionnants. De ce fait, les membres du comité ont décidé de sélectionner la personne qui

Prix Reconnaissance (10 ans et plus de pratique)

Les membres du comité ont reçu deux (2) candidatures pour le prix reconnaissance (10 ans et plus de pratique). Les candidatures soumises

RAPPORT ANNUEL 2021-2022

remplissaient tous les critères d'attribution au courant de leur carrière, mais qu'une seule remplissait tous les critères au courant de la dernière année.

En effet, pour le prix reconnaissance, il faut que la personne se soit démarquée au courant de la dernière année pour les motifs suivants :

- Une réussite professionnelle;
- Un accomplissement personnel;
- Son engagement social;
- Tous autres motifs jugés pertinents par le comité.

Ainsi, à la lumière des critères d'attribution et des motifs au soutien de la candidature, les membres du comité ont sélectionné une personne qui [REDACTED]

Prix Reconnaissance (10 ans et moins de pratique)

Les membres du comité ont reçu quatre (4) candidatures pour le prix reconnaissance (10 ans et moins de pratique). Les candidatures soumises remplissaient tous les critères d'attribution au courant de leur carrière, mais qu'une seule remplissait tous les critères au courant de la dernière année.

En effet, pour le prix reconnaissance, il faut que la personne se soit démarquée au courant de la dernière année pour les motifs suivants :

- Une réussite professionnelle;
- Un accomplissement personnel;
- Son engagement social;
- Tous autres motifs jugés pertinents par le comité.

Enfin, avec les motifs évocateurs au soutien de la candidature et les critères d'attribution dûment remplis, les membres du comité ont choisi de sélectionner la personne qui [REDACTED]

Confidentialité

Les membres du comité ont pris la décision que les personnes sélectionnées pour chacun des prix demeureront confidentielles, et ce, jusqu'au congrès et seront alors dévoilées lors de l'assemblée annuelle et pourront être ajoutées, à la main, par la secrétaire de ladite assemblée.

Me Zoé Lévesque

RAPPORT ANNUEL 2021-2022

MOTS DU CONSEIL DE SECTION

(Le conseil de section)

Cette année le Conseil de section de l'Abitibi Témiscamingue a subi une grande perte en la personne de Me Claude Cossette, décédé où courant du mois d'août 2021 des suites d'une maladie.

Depuis plusieurs années cette dernière s'est portée volontaire pour assurer la tâche de secrétaire de notre conseil de section. Certains diront même que la date de ses débuts n'est même plus répertoriée tant la durée de son mandat fut grande et impressionnante. Y-A-t-il déjà eut des élections pour ce poste? Bref très certainement pas dans les 25 dernières années.

Un merci du fond du cœur lui est adressé pour toutes ces années de dévouement et d'implication pour l'ensemble des membres.

Repose en paix chère Claude.

Grâce à Me Kélada, nous avons pu bénéficier encore cette année de deux publications de qualité du Quid Novi. Il s'agit sans l'ombre d'un doute un excellent outil de communication aux membres.

Le conseil de section profite de cette tribune pour souligner l'apport inestimable de Me Kélada au comité Communication/Journal. Un bref retour en arrière s'impose. C'est en 2004, lors de son élection à titre de bâtonnier du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue que Me Kélada a lancé la publication du Journal. Depuis ce jour, il a toujours respecté son engagement et joué un rôle clé dans la réussite de cette publication. Il peut être fier de cette réalisation.

Nous avons bien tristement appris récemment le départ de Me Kélada à la barre du Comité communication/Journal. Le conseil de section espère que quelqu'un acceptera de relever le défi lancé par Me Kélada soit celui de continuer à faire vivre le Journal. Toujours aussi passionné, Me Kélada nous a assuré de sa pleine collaboration au collègue qui le succédera.

Félicitations Me Kélada pour cette belle réalisation!

RAPPORT ANNUEL 2021-2022

SÉANCES DU CONSEIL DE SECTION 2021-2022

(Me Véronic Picard)

Les membres du conseil de section d'Abitibi-Témiscamingue ont tenus neuf (9) rencontres cette année.

Dates	Lieu
22 avril 2021	Présentiel à Rouyn-Noranda et TEAMS
9 juin 2021	À distance - TEAMS
18 août 2021	À distance - TEAMS
8 septembre 2021	Présentiel à Rouyn-Noranda et TEAMS
27 octobre 2021	À distance
8 décembre 2021	Présentiel à Val-d'Or et TEAMS
26 janvier 2022	À distance - TEAMS
16 mars 2022	À distance - TEAMS
20 avril 2022	Présentiel - Amos

Une assemblée extraordinaire des membres a également été convoquée et tenue le 24 février 2022.

RAPPORT ANNUEL 2021-2022

CONSEIL DE SECTION 2021-2022

Me Sandra Éthier
Bâtonnière



Me Nathalie Samson
Première conseillère



Me Claude Cossette
Trésorière (jusqu'à août
2021)



Me Véronic Picard
Secrétaire – trésorière



Me Marc-Olivier Langlois
Conseiller



Me Derrek Giroux-Lacasse
Conseiller



RAPPORT ANNUEL 2021-2022

Me Cassandra Neptune
Conseillère



Me Andreeane Laberge
Conseillère



Me Corinne Brousseau
Représentante Jeune
Barreau

